

L'an deux mille vingt et un, le trois décembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-six novembre deux mille vingt et un, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX :

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 18</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 23 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 32</p> <p>Quorum atteint</p>

Délégué.es présents.es

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**
Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**
Agnès ROSSI

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**
Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**
Gérard TENOUX

**13 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Danielle TOUCHE, Yann TRACOL.

Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Pierre COMBES à Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Robert GARCIN à Danielle TOUCHE

Délégué.es excusé.es :

Jean-François PERILHOU, Pascale ROCHAS, Lionel TARDY

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 10 heures.

Madame Agnès ROSSI est nommée secrétaire de séance.

Objet : Lavande et tilleul, c'est naturel ! La coopération au service de deux filières emblématiques des Baronnies provençales

Montant des dépenses PnrBP	2022	2023
Fonctionnement	35 000 €	69 500 €
Investissement	0	0

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	104 500 €	83 600 €

Rapport :

La Présidente expose,

Le tilleul et la lavande sont deux fleurons de la filière des plantes aromatiques et à parfum dans le territoire du Parc. Depuis plusieurs décennies, ces deux productions connaissent des destins contrastés, mais qui montrent une sensibilité toujours plus grande de la production à une conjoncture nationale, voire internationale. L'exploitation de ces deux plantes s'est d'abord fondée sur la valorisation de ressources présentes à l'état sauvage, ce qui constitue leur originalité territoriale. Ce projet vise à accompagner ces deux productions, en renforçant leurs liens au territoire et au patrimoine naturel. Il s'agit aussi de proposer, dans le cadre d'une démarche de coopération, des outils aux acteurs de la filière pour répondre à une partie de leurs difficultés.

Dans le prolongement des actions de connaissance et de soutien à la production menées depuis 2016, ce projet prévoit plusieurs séries d'action :

- L'animation de deux réseaux, à l'échelle du territoire du Parc, consacrés au pilotage d'actions portant sur le tilleul et la lavande. Cette animation doit aboutir à la mise en place d'outils collectifs pour ces deux productions destinées à conforter la production ou sa promotion. Ce travail sera facilité par la mise en place de deux voyages d'études sur ces outils collectifs ;
- Le financement d'études destinées à collecter les acquis en termes de connaissances sur la lavande (présence de la lavande sauvage dans les Baronnies provençales, travaux préalables à l'AOC lavande de Haute-Provence) ou pour recenser les producteurs de tilleul ;
- Le financement d'actions de soutien à la production de fleurs de tilleul et à des sous-produits de la cueillette comme des formations sur la taille, la cueillette et le séchage, des expérimentations sur la poudre de feuilles de tilleul et l'aubier de tilleul ;
- Le financement de stages destinés à mieux connaître les coûts de production au moment de la taille et les sources de maîtrise de ceux-ci ainsi que la ressource (recensement des tilleuls cultivés) ;
- La création d'outils de communication sur ces productions et l'organisation d'un voyage de presse sur ces deux productions autour des liens sauvage/cultivé.



Le budget prévisionnel de ce projet est le suivant :

Dépenses (en € TTC)		Recettes en €	
Animation et coordination par un/une chargé de projet à raison de 1500 heures	34 200 €	EUROPE (Feader/Leader Une Autre Provence)	66 880 €
Accompagnement du projet par les chargés de mission « patrimoines culturels et culture » et « agriculture », à raison de 36 jours	9 000 €		
Stages : évaluation des coûts liés à la cueillette (ergonomie) et recensement des tilleuls domestiques	6 800 €		
Frais de structure (15% masse salariale)	10 000 €		
PRESTATIONS EXTERIEURES			
Actions de valorisation liées au stage ergonomie	1 000 €	CPN à définir	16 720 €
Actions de sensibilisation sur la cueillette, la taille et le séchage	7 500 €		
Recensement des cueilleurs de tilleuls	5 000 €		
Actions expérimentales (poudre de feuille et aubier de tilleul)	13 000 €		
Etudes sur la lavande (synthèse d'études antérieures)	5 000 €		
Livret sur la lavande des Baronnies	4 000 €	Parc naturel régional (autofinancement)	20 900 €
Voyages d'étude sur outils de coopération (pour les producteurs)	4 000 €		
Voyage de presse sur la lavande et le tilleul	5 000 €		
TOTAL	104 500 €	TOTAL	104 500 €

Délibération

- ◆ Considérant la charte du Parc naturel régional et en particulier les mesures 1-2-1 (expérimenter et innover pour conserver la lavande et les autres marqueurs territoriaux d'un paysage de senteurs et de saveurs), 1-4-3 (partager la connaissance des patrimoines immatériels culturels associés aux usages du territoire), 2-1-3 (construire des réseaux d'échanges à forte valeur ajoutée économique, sociale et environnementale)
- ◆ Considérant l'importance des productions de la filière PPAM, et en particulier de la lavande et du tilleul, en termes de caractérisation du territoire des Baronnies provençales

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget et le plan de financement prévisionnel de l'action
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

Une autre vie s'invente ici

